

La pièce esquillée - Essai d'interprétation

M. Escalon de Fonton

Citer ce document / Cite this document :

Escalon de Fonton M. La pièce esquillée - Essai d'interprétation. In: Bulletin de la Société préhistorique française. Comptes rendus des séances mensuelles, tome 66, n°3, 1969. p. 76;

doi : 10.3406/bspf.1969.10365

http://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1969_num_66_3_10365

Document généré le 08/03/2017

La pièce esquillée - Essai d'interprétation

par M. ESCALON de FONTON

Il n'y a plus rien à dire, semble-t-il, sur la « pièce esquillée », au point de vue morphologique, depuis sa description très complète par J. TIXIER (*).

Cependant, l'utilisation d'un tel objet restait énigmatique, malgré sa présence en de nombreux gisements et notamment, en ce qui nous concerne, dans les sites du Paléolithique supérieur et de l'Épipaléolithique du Midi de la France.

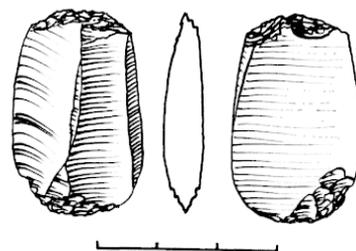
Or, j'avais remarqué que certaines lamelles, certains éclats lamellaires allongés, semblaient provenir de déchet de « coup de burin ». Mais la nature du silex de telles pièces interdisait tout rapprochement avec les burins réactivés de mes gisements. Il n'en était pas de même des « pièces esquillées ». En observant de près, et à la loupe, ces éclats lamellaires allongés et ces curieuses lamelles présentant des ondes de choc très marquées (vaguelettes), on voit aussi des « machures ». Quelquefois, l'on y distingue comme un enlèvement de burin plan. Par contre, le bulbe de percussion y est fort rare et toujours réduit à presque rien. Souvent il est absent. D'autre part, certaines « pièces esquillées » présentent l'aspect d'une portion de nucléus.

Je pensais donc que la pièce esquillée pouvait être une sorte de nucléus. Expérimentalement, je choisis parmi les produits de mon débitage, un éclat lamellaire *épais* : une lame ratée à cause d'un coup porté trop loin du bord du plan de frappe, ce dernier n'ayant pas été assez préparé.

Posant alors mon éclat lamellaire épais verticalement sur une roche, le tenant entre le pouce et l'index, je le frappais, verticalement avec un galet de quartzite assez lourd. Le premier coup fit des « machures » aux deux extrémités (la préparation était faite). Le deuxième coup fit partir une lamelle de sa base. Elle longeait un bord. Le

troisième coup me permit d'obtenir un éclat lamellaire long portant comme un « coup de burin plan », emportant des « machures » à ses deux extrémités, et une portion de la « face plane ».

Plusieurs expériences semblables aboutirent à des résultats analogues.



Lorsque la pièce esquillée devient trop mince au cours de son débitage, il n'est plus que de la rejeter comme un déchet ou un nucléus usé, ce qu'elle paraît bien être.

Il n'y a pas de doute que l'on puisse obtenir expérimentalement, et de la manière la plus simple qui soit, des « pièces esquillées » typiques, en voulant utiliser comme nucléus des éclats lamellaires épais, et en procédant de la sorte.

Est-ce à dire que la « pièce esquillée » est bien cela, et n'est bien que cela ? En ce qui me concerne, je le suppose très fortement. Nul doute que les expériences de nos collègues n'aboutissent à une intéressante conclusion.

S'il en était bien ainsi, il faudrait retirer la « pièce esquillée » de la liste des outils, et la compter parmi les nucléus dont elle ne paraît être qu'une variété.

Note complémentaire.

Bien entendu, doivent demeurer dans la liste des outils les objets qui ont été exécutés sur des pièces esquillées. Mais il s'agit alors d'un travail secondaire, comme, par exemple, ces « ciseaux » sur pièce esquillée présents notamment dans l'Aurignacien. Il faudrait donc distinguer les pièces esquillées qui ont été réutilisées pour la fabrication d'un outil de celles qui ne sont que des déchets de débitage.

(*) TIXIER J. — Typologie de l'Épipaléolithique du Maghreb. Mémoires du Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques d'Alger. T. II, 1963, 210 p., 61 fig. et pl. (voir p. 146).